SMART GRID ENERGY

Le 14 juin 2021

Evolutions de l'AOE 2022
Contribution de Smart Grid Energy

Question 1.
Préférez-vous :
- Conserver deux dates de remises des offres fixées au 10/09 à 10h (technique) et 17/09 à 10h (financière) ? Si oui pourquoi ?
- Fusionner ces deux dates et fixer la remise des offres au 15/09 à 18h ?

Réponse Smart Grid Energy
Nous sommes favorables à une fusion des deux dates et une remise des offres le 15/09 à 18h.

Nous souhaitons également que soit précisée une date limite de notification pour la décision de neutralisation (ou non) de l'année 2021, afin de permettre aux acteurs de préparer leurs réponses dans des conditions acceptables.

© Smart Grid Energy - SAS au capital de 100 000,00 €. Ce document est la propriété de Smart Grid Energy.